

# Formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail (SST)<sup>SST-IN</sup>

Le Sauveteur Secouriste du Travail (SST) est un maillon indispensable du dispositif de secours, et un auxiliaire de prévention en entreprise.

## Objectifs

A l'issue de la formation, le SST doit être capable :

- d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la ou les victimes
- de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

## Public Visé

Tout public.

## Pré Requis

Parler et comprendre le français

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation vous serez capable de :

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la ou les victimes
- Mettre en application ses compétences SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

## Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques, apports pratiques lors de mise en situation.

## Parcours pédagogique

DOMAINE DE COMPETENCES 1 :

- Situer le cadre juridique de l'intervention du SST
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans son entreprise
- Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée

DOMAINE DE COMPETENCE 2 :

- Situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention dans l'entreprise
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la ou les situations dangereuses repérées

## Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluations théorique et pratique (mise en situation).

Délivrance d'une attestation de stage de formation et de la carte forprev SST.

-Epreuves certificatives

- Epreuve N°1 : Mise en oeuvre de la totalité des compétences du SST pour gérer efficacement une situation d'accident
- Epreuve N°2 : Connaissances du SST du cadre réglementaire de son activité de sauveteur et de ses compétences en matière de prévention.

## Modalités d'Accessibilité

Pour tout renseignement merci de nous contacter.

HP Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82010117601

### HP Formation

Europe Parc - Z.A les 2 B 380 Chemin de Derontet  
01360 BELIGNEUX  
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr

18 rue Newton  
38550 SAINT Maurice l'Exil  
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr

330 Rue Hilaire  
26 700 PIERRELATTE  
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr

N° SIRET : 501 530 380 000 28 - N° TVA : FR 96501530380 - Code APE : 8559A - N° Déclaration d'Activité : 82010117601



## Durée

**14.00** Heures

**2** Jours

## Effectif

De 4 à 10 Personnes

HP Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82010117601

### HP Formation

Europe Parc - Z.A les 2 B 380 Chemin de Derontet  
01360 BELIGNEUX  
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr

18 rue Newton  
38550 SAINT Maurice l'Exil  
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr

330 Rue Hilaire  
26 700 PIERRELATTE  
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr

N° SIRET : 501 530 380 000 28 - N° TVA : FR 96501530380 - Code APE : 8559A - N° Déclaration d'Activité : 82010117601